



Informations pratiques

Séjour CANOE



Bar-sur-Aube, base de canoë, route de Fontaine

Le club ados de la MPT de Bar-sur-Aube organise un séjour canoë de 3 jours du 19 au 21 juillet pour 12 jeunes âgés de 11 à 17 ans (de la 6ème à Term, avec possibilité de monter à 16 jeunes si beaucoup de demandes).

Départ :

Lundi 19 juillet 2021 à 9h30 à la MPT de BAR-SUR-AUBE

Retour :

Mercredi 21 juillet 2021 vers 18h30 environ à la MPT de Bar-sur-Aube

Les déplacements sur le lieu de la base, à Nigloland, et sur les lieux de départ en canoë se feront en minibus 9 places.

• **L'hébergement et la restauration :**

Les jeunes seront hébergés sous tente à la base de canoë de la MPT, route de Fontaine. Les tentes seront non mixtes. Les repas du midi seront des pique-niques achetés et les repas du soir seront confectionnés par le groupe. **Le repas du 1er midi sera un pique-nique tiré du sac (à fournir à votre enfant).**

• **L'encadrement :**

Arnaud ORTILLON, animateur permanent du club ados et animateur canoë qualifié

Valérie DUBOIS, animatrice permanente au club ados

• **Programme d'activités :**

2 journées canoë (Bayel à Bar-sur-Aube le 1er jour et Bar-sur-Aube à Bossancourt le 3ème jour) et 1 journée récréative et ludique à Nigloland le 2ème jour du séjour.

• **Objectifs du séjour :**

- mise en place de règles de vie pour le séjour de manière collective et s'engager à les respecter
- favoriser l'entre-aide et le partage et compétences entre enfants, animateurs
- permettre aux jeunes de découvrir le canoë et la rivière Aube : coopérer dans la navigation en canoë
- sensibiliser les jeunes à la nature et sa préservation (découvrir la faune et la flore), trier les déchets
- participer à la vie du camp et s'impliquer dans les tâches de la vie quotidienne
- vivre des moments d'autonomie prévus et quantifiés en groupe de jeunes au parc d'attraction

• **A Rendre avant le départ :**

- La fiche de renseignements (avec le droit à l'image renseigné) **avec une photo d'identité**
- Le brevet d'aisance aquatique (obligatoire pour la pratique du canoë)
- L'intégralité du paiement
- La fiche sanitaire remplie et signée des parents
- Photocopies des vaccins (possibilité de faire les photocopies à la MPT).
- Attestation assurance individuelle d'accident.
- Bons CAF / MSA d'aides au séjour de vacances pour les familles ayant-droit.
- Fiche d'aide aux séjours de la mairie de Bar Sur Aube (pour les baralbins uniquement 16 ans et moins).

• **Traitements médicaux :**

Si votre enfant suit un traitement médical pendant le séjour, il sera obligatoire de fournir les médicaments et l'ordonnance au directeur du séjour au moment du départ.

- **Paiement :**

La totalité du montant est à régler avant le départ. Pour les modalités de paiement, voir avec la secrétaire comptable à l'accueil de la MPT (possibilité des bons de la mairie de Bar-sur-Aube pour les Baralbins, possibilité d'échelonner le paiement sur plusieurs mois).

- **Objets précieux, portables, argent :**

Le MPT se désengage de la perte, du vol ou de la dégradation d'objets personnels. L'argent de poche peut être confié à un animateur si les jeunes le souhaitent (dans une enveloppe avec le nom et prénom).

- **Infos diverses :**

Nous mettrons à jour une rubrique séjour canoë pour vous communiquer les informations de la journée et quelques photos : **FB MPT Bar-sur-Aube et FB club ados MPT Bar-sur-Aube** (autorisation de droit à l'image)

TROUSSEAU

Vêtements pour les 3 jours à adapter selon les prévisions météo du 19, 20 et 21 juillet

Nécessaire de toilette, 2 serviettes minimum, maillot de bain

1 paire de chaussures fermées pour le canoë (vieille paire de basket, chaussons spécifiques...)

Vêtements synthétiques pour l'activité canoë (shorts et t-shirts) ou combinaison shorty

1 paire de basket (journée Niglo)

Tapis de sol, sac de couchage, vêtements chauds pour les soirées plein-air et les nuitées sous tentes (polaires...)

Casquette, lunettes de soleil (avec cordon), gourde 1 L minimum, sac à dos, K-way en cas de mauvais temps

12 masques selon les règles du protocole sanitaire en cours

Crème solaire, crème anti-moustiques

Un pique-nique est à fournir pour le repas du premier midi.

Si vous avez d'autres questions avant le départ, ne pas hésiter à nous le demander ou nous appeler.

N° de l'animateur référent pour les jeunes de Bar-sur-Aube à appeler en cas d'urgence

ORTILLON Arnaud : 06 82 97 09 75

PROTOCOLE COVID EN VIGUEUR POUR LES ACM AVEC HEBERGEMENT

Protocole COVID : (décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021).

- **Recommandations :** test RT-PCR de moins de 72h ou test antigénique de moins de 24h avant le départ.

- **Groupes de jeunes :** Les jeunes devront respecter les mesures de distanciation en vigueur.

- **Port du masque :** les familles doivent fournir des masques « grand public filtration supérieur à 90% » ou chirurgical en quantité suffisante pour la durée du séjour (a minima 4 par jour). Port du masque obligatoire en intérieur. Port du masque obligatoire en extérieur dans les espaces à forte fréquentation. Respect de la distanciation physique.

- **Prise de température :** les responsables légaux sont invités à prendre la température de l'enfant avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne pourra prendre part au séjour. En cas de suspicion par l'équipe d'encadrement, les animateurs prendront la température des enfants.

- **Protocole devant un cas possible ou avéré de COVID-19 :** tout symptôme évocateur d'infection constaté par l'équipe d'encadrement entraînera l'isolement du mineur et une prise en charge médicale doit être réalisé dans les meilleurs délais.

Les responsables légaux en sont avertis et doivent venir chercher l'enfant. En cas d'impossibilité le rapatriement se fera à leur frais.